

## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 6 FEVRIER 2025 à 18h00

-----  
**PROCES VERBAL**  
-----

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 6 février, le conseil municipal de Saint-Julien-en-Vercors dûment convoqué le vendredi 31 janvier 2025, s'est réuni à dix-huit heures en session ordinaire dans la Salle de la mairie de Saint-Julien-en-Vercors.

**Membres en exercices: 9**

**Présents : 8**

**Présidence:** FILLET Pierre-Louis,

**Conseillers municipaux:** BAUDRIER Marie-Odile, THIAULT Claudine, BERTHUIIN Joël, CHATELAN Françoise, REIN Murielle, MILLON Gabin, BARTHE Touria

**Absent:** DROGUE Christophe

**Nombre de votants: 8**

**Secrétaire de séance:** REIN Murielle

**Autre personne présente:** MEALLIER Meryl (agent ONF), LEONARD Maylis (secrétaire de mairie)

**Ordre du jour :**

**1 Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 9 janvier 2025**

**2 Forêt**

Bilan foret communale 2024 et programme forestier 2025

**3 Budget**

Présentation des résultats 2024 pour les budgets principal et eau assainissement

**4 Personnel**

Réorganisation des services municipaux

**5 Ecole**

Point sur la commission école du 14 janvier 2025

Retour sur la rencontre avec la Déléguée Départementale de l'Education Nationale

**6 Fonctionnement du conseil municipal**

Accueil de Mme la sous Préfète le 4 mars

Point sur les commissions municipales

**7 Bâtiments communaux**

Réhabilitation du bâtiment de la Grange: choix du bureau de contrôle

**8 Voirie**

Convention de déneigement des voies privées

Point d'information sur la réunion voirie du 27 janvier

**9 Intercommunalité**

Prise de compétence PLUiH par la CCRV

**10 Eau assainissement**

Litige Pied Chatelet

Opérations de nettoyage et de désinfection

**11 Sports, culture événements**

Projet Highline cirque de Bournillon

Repas des aînés et des enfants

Projet MSA autour des jardins

**12 Points divers**

Entretien des chemins

Pierre-Louis Fillet ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de

ce conseil municipal peut se tenir.

## **1 Approbation du Procès Verbal du conseil municipal 9 janvier 2025**

Le procès verbal du conseil municipal du jeudi 9 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

## **2 Forêt**

### Bilan forêt communale 2024 et programme forestier 2025

Après avoir exposé le bilan de l'année 2024, Meryl Meallier, agent ONF présente le programme des actions pour l'année 2025. Les travaux sylvicoles seront subventionnés à 50% par Sylv'acctes pour les parcelles 3 et 4, et à 60% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Drôme pour la parcelle 8.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE comme suit le programme annuel des actions proposées en forêt communale

### **Programmation des ventes de coupes :**

estimation 16 206.55€ HT

**TOTAL estimation des ventes 16 206.55 € HT**

### **Travaux patrimoniaux**

Parcelle 2 : entretien parcellaire 1 870.00€ HT

Parcelles 3 et 4: travaux de renouvellement forestier 3 790.00€ HT

(Subvention Sylv'acctes, 1 895€ soit 50 %)

Parcelle 8: travaux sylvicoles, intervention en futaie irrégulière 2 800.00€ HT

(Subvention Région 840 € soit 30 % Subvention Département 840 € soit 30%)

**TOTAL des travaux patrimoniaux 8 460.00€ HT**

### **Autres actions de valorisation de la forêt**

Parcelles diverses: Abattage, façonnage 4 210.00€ HT

**TOTAL actions de valorisation 4 210.00€ HT**

- DECIDE de mettre à disposition de l'ONF le volume de bois façonnés bord de route issus des chablis de parcelles diverses en vue de leur vente groupée conformément aux articles L 214-7 et 8 et D 214-22 du Code Forestier
- AUTORISE le Maire à signer les pièces afférentes au dossier.

*Le diaporama du rapport annuel présenté lors du conseil municipal est en annexe du présent procès verbal.*

-----

Monsieur Le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de Mme Meallier Meryl de l'ONF concernant les coupes à asseoir en 2026 en forêt communale relevant du régime forestier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE l'Etat d'Assiette de la coupe de l'année 2026 présenté ci-après :
- PRECISE pour la coupe inscrite la destination de la coupe de bois réglée et non réglée et son mode de commercialisation;
- INFORME Le Préfet de Région des motifs de report ou suppression de la coupes proposée par l'ONF conformément à l'exposé ci après:

### ETAT D'ASSIETTE

Parcelle	Type de coupe *	Volume présumé réalisable (m <sup>3</sup> )	Surface (Ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF	Proposition de mode de commercialisation par l'ONF	Mode de commercialisation décision de la commune	Observation
2	IRR	450	17.0	2026	2026	Vente publique	Bois sur Pied	Capital suffisant

\* nature de la coupe: IRR irrégulière

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

- DONNE POUVOIR à Monsieur Le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

### 3 Budget

Présentation des résultats 2024 pour les budgets principal et eau assainissement

#### -Budget principal

Ce point est reporté au prochain conseil municipal du jeudi 13 mars.

### 4 Personnel

Réorganisation des services municipaux

Pierre-Laurent Lattard reprend ses fonctions d'agent technique le 1<sup>er</sup> mars prochain au terme de sa disponibilité. Afin de préparer ce retour dans les meilleures conditions, les élus ont rencontré le directeur du Centre de Gestion de la Drôme. Plusieurs évolutions seront proposées. Maylis Léonard sera promue secrétaire générale de la mairie et sera la supérieure hiérarchique des trois autres agents municipaux. Elle planifiera le travail de Pierre-Laurent chaque semaine en prenant appui sur les demandes des élus, des agents et des habitants au regard des priorités et des urgences. Les élus rencontreront Pierre-Laurent afin de préciser le cadre de travail et de prévenir les écarts liés aux obligations de la mairie et de l'agent.

### 5 Ecole

Point sur la commission école du 14 janvier 2025

**Bilan cantine Saint-Julien-en-Vercors:**

23 à 24 enfants sur un effectif de 26 déjeunent tous les jours

**Bilan cantine Saint-Martin-en-Vercors:**

57% des enfants mangent tous les jours à la cantine.

66% des enfants mangent au moins 3 fois par semaine à la cantine.

Demande des représentants de parents d'élèves: que les enfants aient un temps de récréation avant de passer à table.

**Bilan périscolaire du matin**

-septembre octobre 2024 :

5 familles (1 de St Julien et 4 de St Martin) 10 enfants, moyenne de 4/5 enfants

-novembre décembre 2024:

9 familles (4 de St Julien, 5 de St Martin) 16 enfants, moyenne de 5 enfants

Aucun enfant présent lors de 3 matins.

Rappel du service périscolaire du mercredi matin avec l'EVS de Vertapop (les Marmottons). La commune de Saint Julien participe financièrement.

**Bilan périscolaire du soir :**

21 élèves sur 33 scolarisés à Saint Martin vont au périscolaire une fois par période au moins (2 tiers)

16 élèves sur 24 scolarisés à Saint Julien vont au périscolaire une fois par période au moins (2 tiers)

En moyenne, 12 enfants sont présents au périscolaire chaque jour dont la moitié sont des maternelles.

**Travaux Réalisés**

Sur Saint-Julien:

Salle du Fouillet :

-Mise aux normes de l'éclairage autonome de sécurité : blocs autonomes d'éclairage

-Rehausse de 3 prises électriques

-Installation de 2 blocs d'alarme incendie type 4

Ecole maternelle

- Pose d'étagères

- Pose d'un sol stratifié dans le vestiaire de l'école afin de recouvrir le vieux sol en béton brut.

Sur Saint-Martin

-Aménagement d'un bureau pour la directrice

-Achat pour remplacement d'un vidéo projecteur

-Rénovation Salle des Fêtes et WC PMR

-Protection de certains angles dans la cour.

-Peinture du sol de la cour.

Retour sur la rencontre avec la Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Suite à cette rencontre il a simplement été demandé à la DDEN de travailler un peu plus en concertation avec les maries notamment pour les visites des services périscolaires.

La DDEN sera conviée aux commissions école en fonction des sujets abordés.

**6 Fonctionnement du conseil municipal**

Accueil de Mme la sous Préfète le 4 mars

Mme La Sous Préfète viendra le mardi 4 mars entre 9h 30 et 11h30 rencontrer les élus pour échanger sur les deux dossiers pour lesquels des demandes de subvention au titre de la DETR ont été déposés en 2025 à savoir la réhabilitation de la grange et les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

Point sur les commissions municipales

Sans objet pour ce conseil.

## **7 Bâtiments communaux**

### Réhabilitation du bâtiment de la Grange: choix du bureau de contrôle

Monsieur le Maire rappelle que, suite au projet de réhabilitation de la Grange Marcon et à l'approbation de l'avant-projet sommaire, un appel d'offre a été lancé pour le choix du bureau de contrôle.

Trois bureaux de contrôle ont été consultés.

Trois offres sont parvenues en mairie, qui sont les suivantes :

- ALPES CONTROLES pour un montant de 14 425.00 € HT
- BTP CONSULTANTS pour un montant de 17 800.00 € HT
- SOCOTEC pour un montant de 20 160.00 € HT.

Les éléments de missions demandés lors de cette consultation sont :

- Mission CT : mission de contrôle technique
- Mission CSPS: mission de coordination sécurité et protection de la santé

Après analyse des offres et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre du bureau de contrôle BTP CONSULTANTS pour un montant de 17 800.00 € HT
- AUTORISE le maire à signer un contrat de prestations avec ce bureau de contrôle.

## **8 Voirie**

### Convention de déneigement des voies privées

Monsieur le Maire expose que la commune a été sollicitée par plusieurs habitants afin de pouvoir déneiger l'accès à leur habitation contre rétribution financière.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il n'existe aucune obligation en ce sens ni interdiction. Une commune peut en effet établir des redevances pour services rendus. Cette prestation doit alors se concrétiser par la mise en place d'une convention entre la commune et chaque personne souhaitant en bénéficier.

Monsieur le Maire présente la convention rédigée par les élus membres de la commission voirie et propose au conseil municipal de se prononcer sur la mise en place d'un tel service et d'en fixer les modalités d'application et de facturation.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité:

- DECIDE d'instaurer un service de déneigement des voies privées desservant des habitations ou des lotissements.
- FIXE le cout de ce service à 20€ TTC le passage.
- APPROUVE la convention de mise en place de ce service.
- DECIDE une application à compter du 10 février 2025 et renouvelable par tacite reconduction.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions avec chaque demandeur.

### Point d'information sur la réunion voirie du 27 janvier

Suite à la réunion du 27 janvier qui traitait de l'aménagement et du stationnement dans le village, les élus ont fait un tour du village le mardi 4 février pour notamment travailler sur la problématique des places de stationnement au cœur du village. Un plan pour les différents parkings va être travaillé pour

une mise en application au printemps.

## 9 Intercommunalité

### Prise de compétence PLUiH par la CCRV

Le conseil municipal valide le fait que la commune de Saint-Julien-en-Vercors s'engage avec la CCRV dans ce travail d'élaboration du PLUiH. Des délibérations du conseil communautaire interviendront courant février.

## 10 Eau assainissement

### Litige Pied Chatelet

Suite au jugement du tribunal de Valence intervenu le 19 novembre dernier, le défendeur a fait une demande de pourvoi en cassation.

### Opérations de nettoyage et de désinfection

A la suite d'une alerte de l'ARS, des opérations de nettoyage du captage puis de désinfection du captage et des réservoirs de la source de Pied-Chatelet ont été réalisées le 28 janvier par la commune. Le contrôle effectué quelques jours plus tard au robinet de la salle du Fouillet par le laboratoire n'a révélé aucune anomalie dans les analyses.

## 11 Sports, culture évènements

### Projet Highline cirque de Bournillon

Le week-end qui va être proposé à l'association "Ca Marche" est celui des 13 et 14 septembre 2025. L'idée est l'installation de plusieurs lignes au-dessus du cirque de Bournillon avec un événement de highline, ainsi que des animations (spectacle/ concert/ initiation) afin de pouvoir combiner cet événement sportif avec un événement culturel... le tout en faisant du lien avec le repas des habitants.

### Repas des aînés et des enfants

Proposition de faire un repas de Noël commun entre les enfants de l'école et les aînés de la commune. Les élus vont prendre contact avec la Matrassière et le Café Brochier actuels fournisseurs pour leur exposer l'idée et également rencontrer les agents de la cantine et la maitresse.

### Projet MSA autour des jardins

Les élues vont prendre contact avec l'interlocutrice de la MSA pour mieux comprendre la demande.

## 12 Points divers

### Entretien des chemins

Le chemin de La Balme fera l'objet d'un entretien par un groupe de bénévoles au Printemps.

Le Maire, FILLET Pierre-Louis

La secrétaire de séance, REIN Murielle



# Bilan de la forêt communale de Saint Julien en Vercors

2024



# Bilan communal 2024

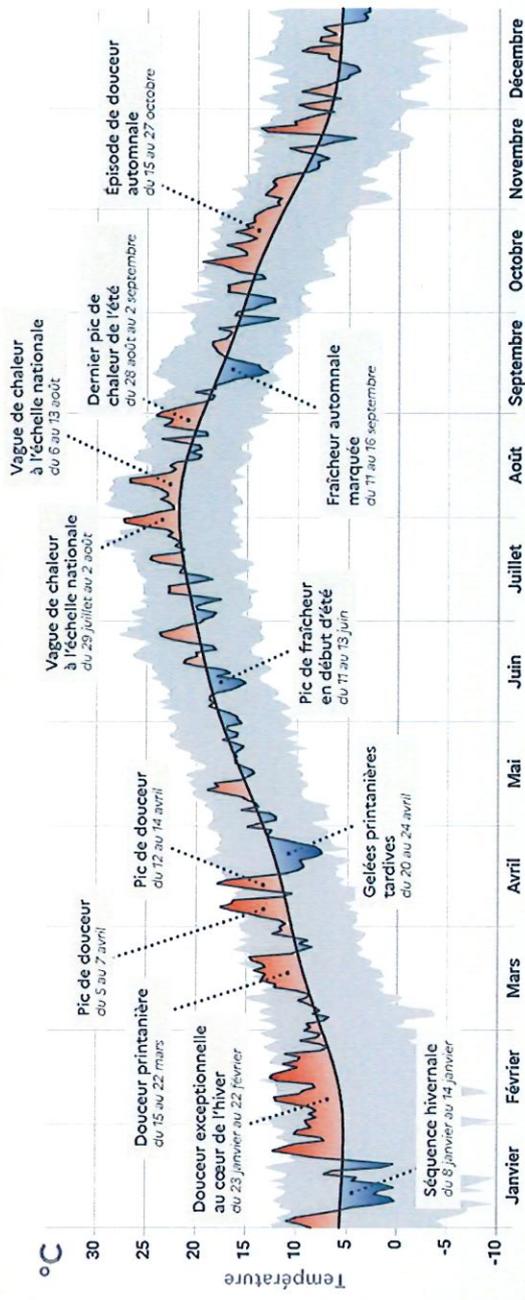
- **Martelages**
- **Travaux**
- **Exploitations**
- **Perspectives 2025**
- **Bilan financier**

## L'année 2024 en quelques mots

- Contexte climatique :
  - (-) Peu de neige sur la fin de l'hiver, pluvieux
  - (+) Des pluies abondantes et régulières toute l'année – Pas de période de canicule prolongée sur le territoire
- Contexte filière :
  - Légère baisse prix bois construction (toutes essences résineuses)
  - Prix palette reste stable sur l'année
  - Demande hêtre toujours importante
  - Légère augmentation bois énergie

## ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES EN FRANCE EN 2024

Deux fois plus de jours anormalement chauds que froids



\*indicateur thermique 30 stations, moyenne des températures de 30 postes, de jour comme de nuit

<https://meteofrance.fr/>

METEO FRANCE

## Martelages 2024

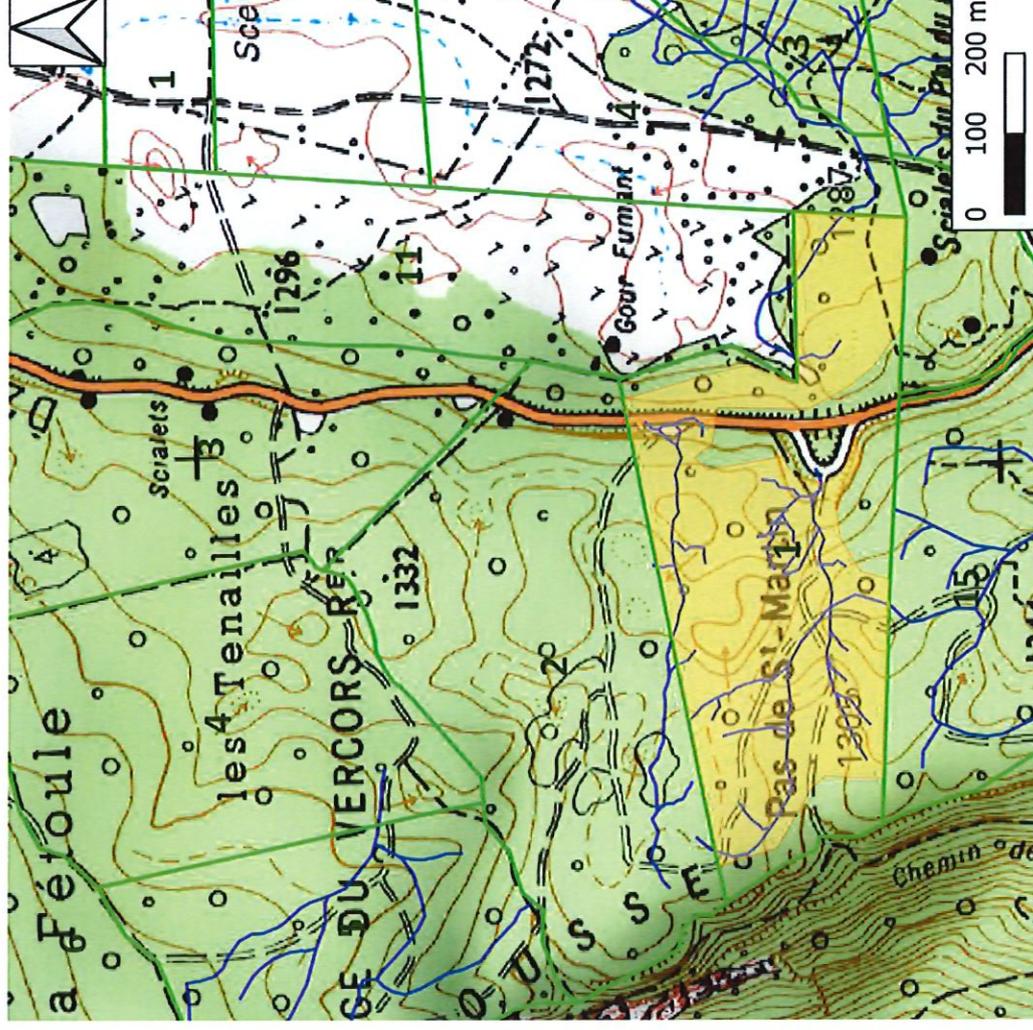
### Parcelle 1

187 m<sup>3</sup> (V. Tige)  
2 m<sup>2</sup>/ha

- 9,5 ha martelés
- G moyen 25,2 m<sup>2</sup>/ha => objectif 27 m<sup>2</sup>/ha
- Trajectoire Sapin
- Rotation envisagée à 10 ans

### Parcelles 13 – 14

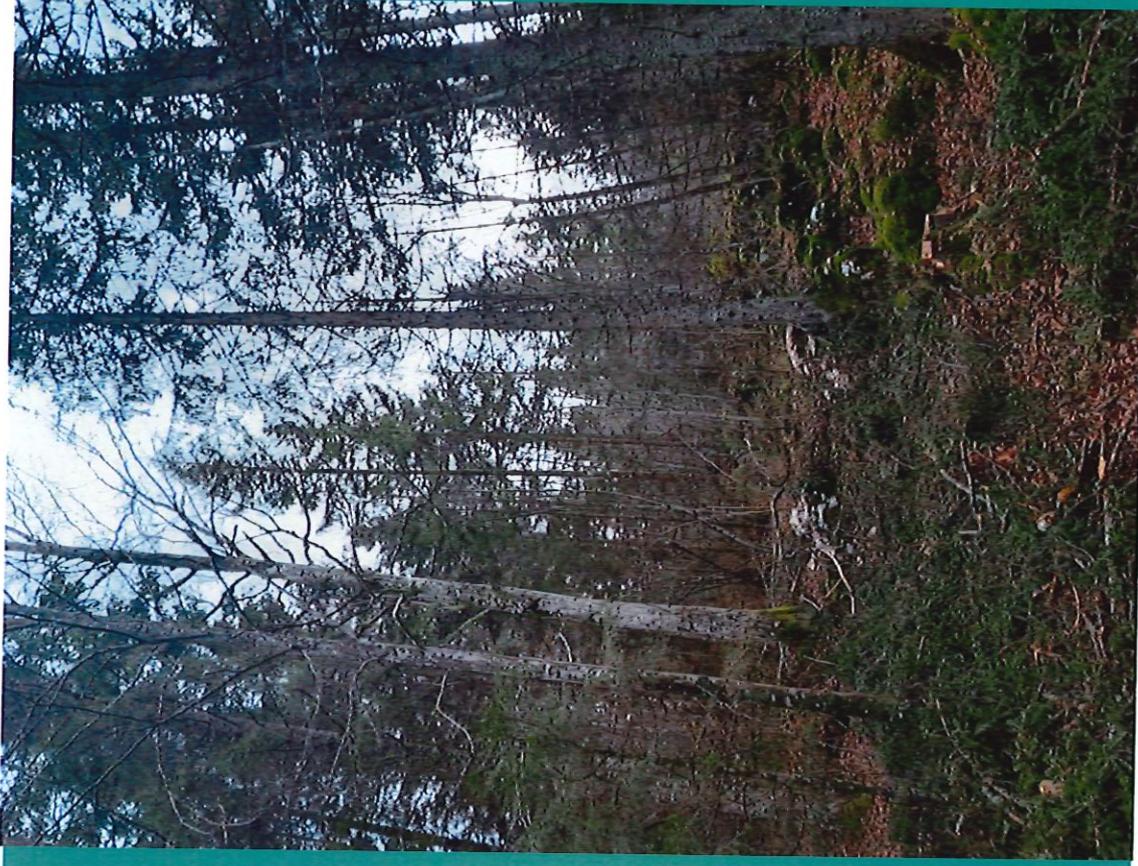
- Martelages reportés à 2025



## Exploitation réalisée en 2024

Exploitation des parcelles 15 – 16 – 17 – 19

- Exploitation des Épicéas sur Bois de l'Allier
- Quasi-totalité mécanisée
- Qualité d'exploitation (abattage et débardage)



## Travaux réalisés en 2024

- Travaux de maintenance

Entretien de parcellaire et périmètre + repérage bornes parcelles 12 – 13 – 14

- Travaux sylvicoles

Intervention en futaie irrégulière comprenant détourage et élagage sur perches et PB – Parcelle 15-16

*Opération subventionnée (Région 30 % - Département 30 %)*

*Travaux issus du programme de 2023*



# Perspectives pour l'année 2025

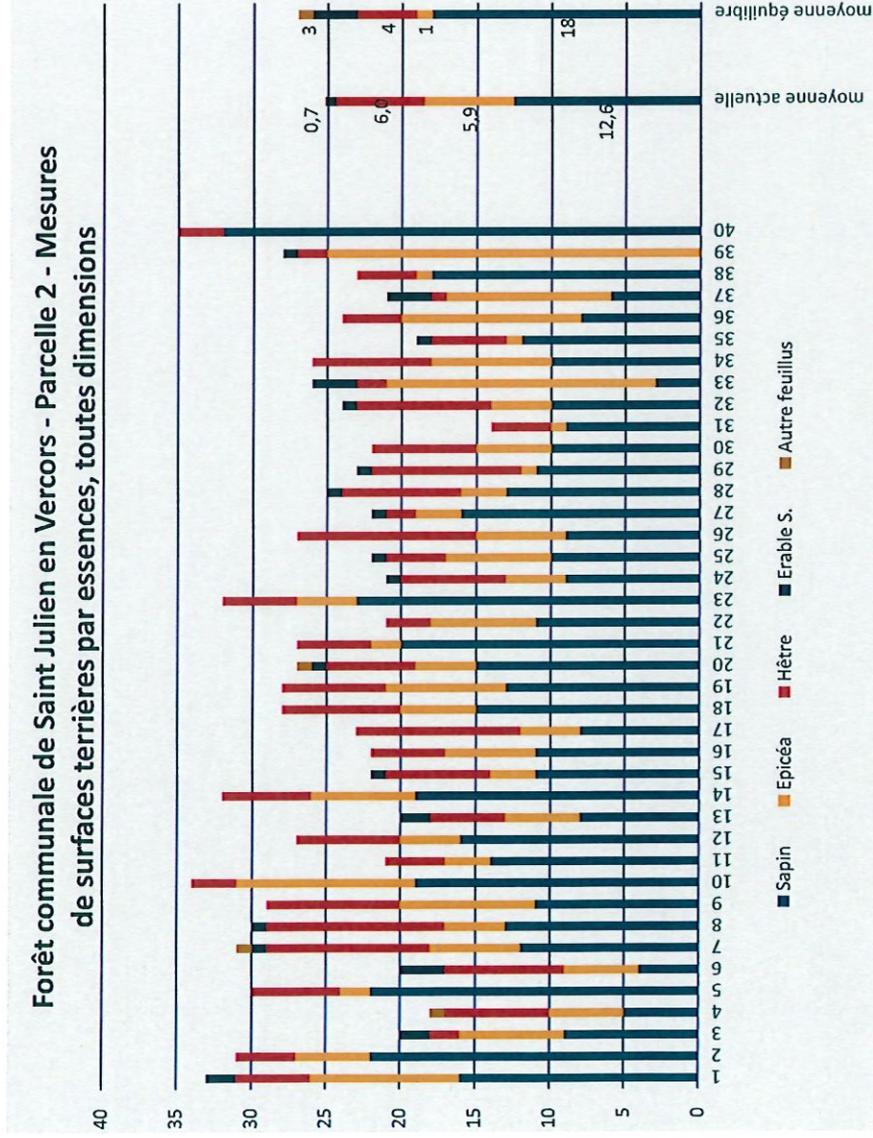
- État d'Assiette 2026 :

## Parcelle 2

- Hêtraie sapinière
- 15 ha en passage en coupe
- G moyen de 25,2 m<sup>2</sup>/ha
- Estimation récolte 12% peuplement (soit 3 m<sup>2</sup>/ha)
- Potentiel feuillu qualité

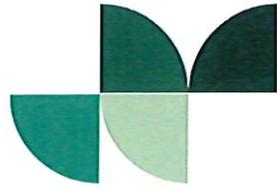
## Parcelles 13 et 14

- parcelles feuillues reportées à 2025 (EA 2025)



Répartition par essence toutes mesures confondues – parcelle 2





# Perspectives pour l'année 2025

- Programme de travaux patrimonial

Nature	Type	Localisation	Montant (€/HT)	Financement
Maintenance	Entretien périmètre	Parcelle 2	1 870,00 €	Fonctionnement
Sylvicole	Entretien de plantation - Dégagement	Parcelles 3 et 4	3 790,00 €	Investissement Subvention Sylv'acctes 50 %
Sylvicole	Intervention en futaie irrégulière <i>Devis issu du programme 2024</i>	Parcelle 5	3 307,84 €	Investissement Subvention Rég./Dép.26 30 % + 30 %
Exploitation	Exploitation chablis	Parcelles diverses	4 210,00 €	Vente des bois
Sylvicole	<i>Intervention en futaie irrégulière Réalisation et facturation à prévoir en 2026</i>	Parcelle 8	2 800,00 €	Investissement Subvention Rég./Dép.26 30 % + 30 %

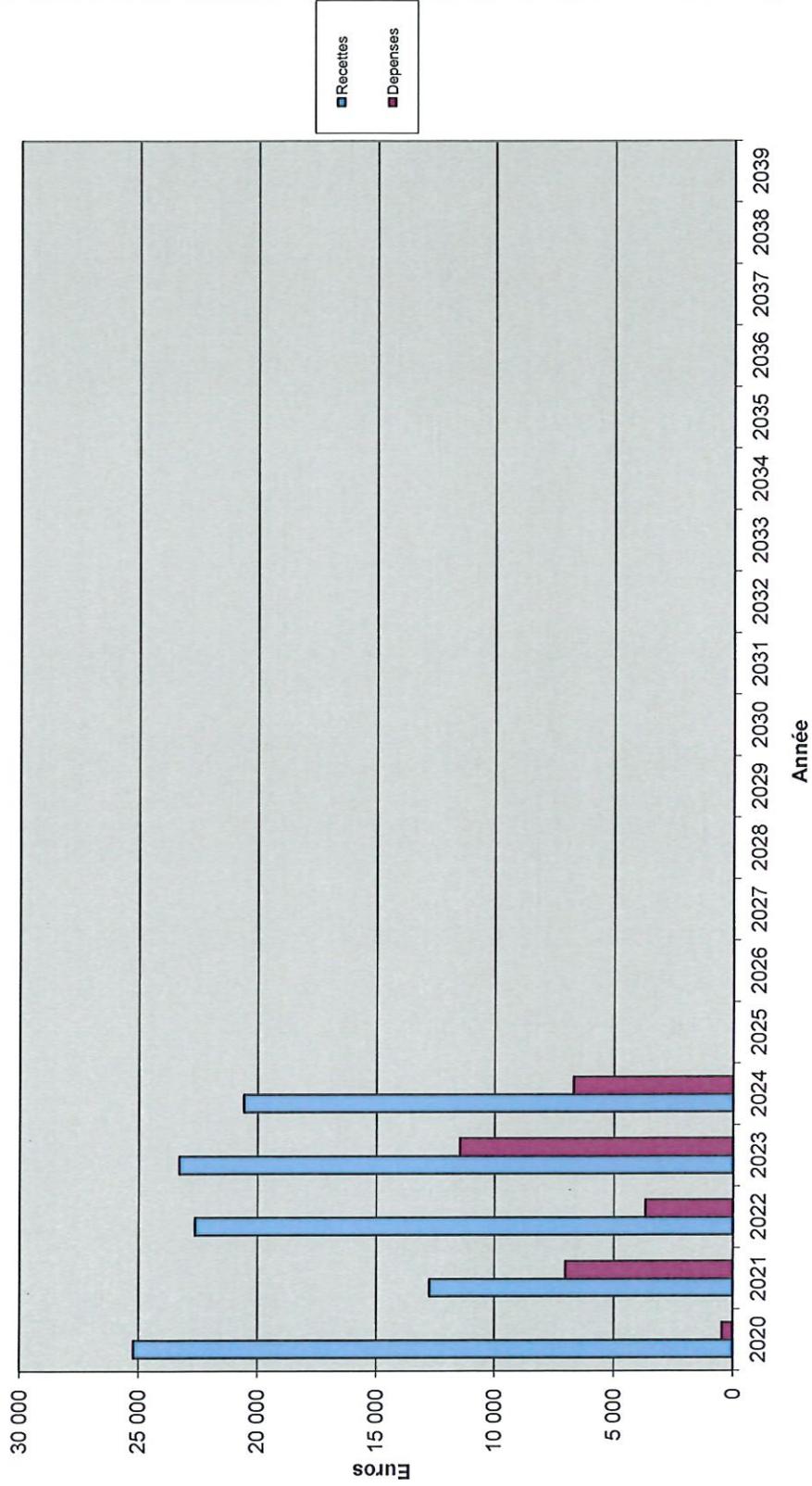


# Bilan financier 2024 &

# Prévisionnel 2025

Recettes	2024 (€/HT)	Prévisionnel 2025 (€/HT)
Bois sur pied	20 563,65 €	11 996,55 €
Bois façonné		4 210,00 €
Bois délivrés		
Autres recettes		
<b>Total recettes</b>	<b>20 563,65 €</b>	<b>16 206,55 €</b>
<b>Dépenses</b>		
Maintenance	3 094,41 €	1 870,00 €
Peuplement	2 355,69 €	3 790,00 € + 3 307,84 €
Infrastructure		
Exploitation		4 210,00 €
Frais de garderie	1 859,00 €	2 133,20 €
Contribution / ha	798,08 €	798,08 €
<b>Total dépenses</b>	<b>8 107,18 €</b>	<b>16 109,12 €</b>
Subventions	1 413,00 €	3 879,00 €
<b>Bilan (€/HT) avec subventions</b>	<b>13 869,47 €</b>	<b>3 976,43 €</b>

### Recettes Dépenses 2020-2039





**Office National des Forêts**

Merci pour votre attention.